

Lien vers l'article : <https://www.neonmag.fr/societe-politique/homophobie-une-professeure-condamnee-par-la-justice-linaction-de-leducation-nationale-pointee-du-doigt-558331>

Capture d'écran :

The screenshot shows the NEON magazine website. The main header features the word 'NEON' in large, bold, red letters. Below the header, there are navigation links for 'Podcasts', 'Enquêtes', and 'Témoignages'. A secondary navigation bar includes categories like 'Société & politique', 'Santé & psycho', 'Love', 'Planète & environnement', 'Familles & enfants', and '+ de NEON'. There is also a 'SE CONNECTER' button. A dark blue banner at the top of the main content area is labeled 'SOCIÉTÉ ET POLITIQUE'. The main article title is 'Homophobie: une professeure condamnée par la justice, l'inaction de l'Education Nationale pointée du doigt'. Below the title are two buttons: 'Homophobie' and 'Suivre ce sujet'. A small note indicates the article was written by Thomas Pouilly on March 30, 2022, at 5:46 AM and last modified on March 30, 2022, at 5:46 PM. A red play button icon with the text 'Ecouter cet article' and the title of the article are also present. A detailed text summary follows the article title.

Homophobie: une professeure condamnée par la justice, l'inaction de l'Education Nationale pointée du doigt

Homophobie | Suivre ce sujet

Ecrit par Thomas Pouilly | Le 30.03.2022 à 05h46 & Modifié le 30.03.2022 à 17h46

Ecouter cet article Homophobie: une professeure condamnée par la justice, l'inaction de l'Education Nationale pointée du doigt

Victime d'harcèlement moral depuis 2014 après avoir été "outé" par une collègue dans un lycée de Montpellier, un professeur tente un énième recours auprès de l'Etat afin d'obtenir une réaction de sa part. La collègue, depuis condamnée par la justice, travaille toujours dans le même établissement que lui.

Homophobie: une professeure condamnée par la justice, l'inaction de l'Education Nationale pointée du doigt

"Vous avez cours avec le pédé?"



Max Fischer, Pexels.

Victime d'harcèlement moral depuis 2014 après avoir été outé par une collègue dans un lycée de Montpellier, un professeur tente un énième recours auprès de l'Etat afin d'obtenir une réaction de sa part. La collègue, depuis condamnée par la justice, travaille toujours dans le même établissement que lui.

«La situation dure depuis huit ans, et je me sens abandonné par ma hiérarchie», déplore auprès de [France Bleu](#) Pierre, qui a décidé d'attaquer l'Etat devant le tribunal administratif de Montpellier pour ce qu'il estime être des manquements de sa part. Pour quelle raison ?*

Traité plusieurs fois de «pépé» par une autre professeure devant les élèves

Tout commence il y a huit ans donc, en 2014. A l'époque, une enseignante d'espagnol, avec qui le professeur dans un lycée de Perpignan a une classe en commun, révèle l'homosexualité de Pierre auprès de leurs élèves. Plusieurs d'entre eux attestent auprès de la justice que l'enseignante l'a traité plusieurs fois de «pépé» et qu'elle désignait la classe de Pierre comme étant «*la salle du pépé*». Pierre l'apprend par une autre collègue, à qui des élèves, choqués, se sont plaints.

Et l'histoire ne s'arrête pas là puisque les propos de l'enseignante font alors le tour de l'établissement, avec son lot de commérages entre élèves au sein de celui-ci comme sur les réseaux sociaux. Conséquences : Pierre découvre à deux reprises en 2016 et 2017 des tags insultants sur l'une des portières de sa voiture, stationnée sur le parking du lycée. En 2017

également, une lettre homophobe anonyme est déposée dans son casier au lycée, suivi d'une deuxième, cette fois à son domicile. «*Assume d'être pédé !*», l'intime notamment le courrier. Enfin, la nièce de Pierre, scolarisée dans une autre école de Perpignan, se voit même demander si elle fait bien partie de la famille du «*prof pédé de [nom du lycée]*».

Pierre, durement affecté par cette histoire dont il ne voit le bout, finit par devoir prendre un congé longue maladie pour s'en remettre.

La justice condamne, l'Education Nationale tergiverse

Face au déferlement dont il fait l'objet, Pierre décide également de déposer plainte en 2017 contre X pour «harcèlement moral et provocation à la discrimination». L'enquête est, toutefois, toujours en cours.

En ce qui concerne sa collègue, la justice la condamne en 2019 à 4 000 euros de dommages et intérêt, estimant qu'il y a eu «*une volonté de nuire*» et que son comportement a été «*en contradiction de ce qui est attendu de la part d'un éducateur*».

A ce jour, malgré la reconnaissance des faits par la justice, une réaction de l'Education Nationale se fait toujours attendre. Pierre fait notamment remarquer qu'à l'époque où il avait lui-même adressé un signalement au rectorat de l'académie de Montpellier, il avait découvert qu'aucun des actes homophobes qui l'avait visé n'avait été remonté par sa hiérarchie. Seule une lettre de recadrage a été adressé à l'enseignante d'espagnol, dans laquelle il lui est demandé «*d'adopter à l'avenir un positionnement conforme à [ses] obligations de professeure*».

Pourtant, une enquête administrative interne en 2017 avait conclu «*qu'il serait souhaitable dans l'intérêt du service de déplacer l'enseignante afin de rétablir un climat serein pour les enseignants et les élèves*». Même son de cloche de la part de la Défenseuse des droits en 2021, jugeant la réaction de l'administration «*insuffisante*», ajoutant que «*l'administration aurait dû, dès qu'elle a eu connaissance des faits litigieux, entamer une procédure disciplinaire à l'encontre de la professeure, ce qui aurait évité de donner l'impression de banaliser les faits dénoncés*».

«*Ils ont banalisé l'homophobie au lycée*»

Et l'histoire est encore loin d'être terminée. «*Les élèves n'ont reçu aucune sensibilisation et Pierre est toujours confronté à sa tortionnaire en salle des profs*», déplore David Malazoué, vice-président de l'association SOS homophobie, auprès de [tetu](#).

«*Je plains les jeunes qui font face à ce genre d'attaque alors qu'ils sont en pleine construction identitaire. J'ai gardé espoir pendant longtemps, j'avais confiance en mon administration, dont je pensais partager les valeurs. Mais ils ont banalisé l'homophobie au lycée*», confie Pierre à [BFMTV](#), qui n'attend plus rien désormais de l'administration, espérant simplement pouvoir enfin retrouver un environnement de travail serein.

* Le prénom a été modifié.